

voir. Ordinairement on était obligé d'envoyer des hommes aux barques que l'on apercevait, pour rassurer ceux qui y étaient, en leur donnant avis de l'état du poste. La prudence ne permettait guère d'en user autrement ; et, sans cette précaution, les barques s'en fussent allées, aussi bien que celle dont nous venons de parler, pour ne pas tomber dans quelque embuscade.

XV.

Recours des Montréalistes à la Très-Sainte Vierge, leur patronne.

Au milieu de tant de dangers, on ne put méconnaître l'assistance de Dieu sur cette petite colonie, et l'efficacité de la confiance des colons au secours de Marie, leur puissante patronne. Les Iroquois, cherchant sans cesse à s'emparer de ce poste, faisaient continuellement des courses dans l'île, dressaient à toute heure des embuscades, et tenaient les colons si étroitement assiégés, que ceux-ci n'auraient pu s'écarter tant soit peu sans un danger évident de perdre la vie ; ce qui, dans ces circonstances, arriva malheureusement à l'un d'eux, qui, pour n'avoir pas suivi les ordres qu'on lui avait données, tomba dans les mains de ces barbares. Les deux PP. Jésuites qui résidaient alors à Villemarie, voyant les colons dans des extrémités si pressantes, les portèrent à recourir à la très-sainte Vierge, par de nouvelles pratiques de dévotion. On fit des jeûnes et des aumônes à cette intention, on institua l'Oraison des Quarante-Heures, on offrit plusieurs Communions, enfin on fit le vœu solennel de célébrer publiquement la Présentation de Marie au Temple, que M. Olier venait de donner comme fête patronale aux prêtres de sa Compagnie. La fin de ce vœu était d'obtenir, par l'entremise de cette puissante protectrice, ou que Dieu arrêtât la fureur de ces barbares, ou qu'il les exterminât, s'il prévoyait qu'ils ne voulussent pas se rendre à la raison, ni se convertir à la foi chrétienne. “ Chose bien remarquable, dit à ce sujet le P. le Mercier, depuis “ ce temps, non-seulement les Iroquois n'ont eu sur nous aucun avantage, “ mais ils ont perdu beaucoup de monde dans leurs attaques, et à la fin “ Dieu les a touchés si fortement qu'ils sont venus nous demander la “ paix.”

XVI.

Les Iroquois d'Onnontaté demandent la paix à Villemarie.

En effet, le 26 juin 1653, soixante Iroquois de la nation d'Onnontaté parurent à la vue du Fort de Villemarie, criant qu'ils étaient envoyés de toute leur nation, pour savoir si les Français auraient le cœur disposé à la paix, et demandant de loin, pour quelques-uns d'entre eux, un sauf-conduit. Quoique ces barbares eussent trahi les Français autant de fois qu'ils avaient traité avec eux et ne méritassent aucune confiance dans leurs promesses ; et quoique d'ailleurs les colons de Villemarie eussent eu d'abord la pensée de faire main basse sur ces perfides, toutefois, quand ils les